Transport scolaire vers le collège Benjamin Franklin Epône

Différents circuits sont mis en place pour desservir le Collège Benjamin Franklin d'Epône pour les débuts de cours à 8h25 et 9h20 ainsi que pour les fins de cours à 16h et 17h. Un retour unique à 12h30 est organisé le mercredi.

Pour accéder au service de transport scolaire, les élèves doivent obligatoirement être en possession de la carte "Scol'R". Cette carte est à renouveler chaque année.

Les cartes Imagin'R et Navigo ne permettent pas d'accéder aux transports scolaires

Ile-de-France Mobilités est seul compétent en matière de transports scolaires. Il est garant de la politique régionale des transports et en assure la cohérence et en fixe les tarifs.

Le règlement de fonctionnement du transport scolaire mis en place par Ile-de-France Mobilités en matière de tarification prévoit que l'accès à ce service doit être facilité pour les élèves dont les besoins en matière de déplacements sont considérés prioritaires : c'est à dire à 3km ou plus de l'établissement scolaire sauf en cas d'obligation d'emprunter un cheminement reconnu « dangereux » (sans trottoir et/ou sans passage piéton et/ou sans éclairage public)

On distingue ainsi 2 catégories d'élèves :

· **l'élève « éligible » à la subvention d'IDF Mobilités : domicilié à 3km ou plus ou empruntant un circuit reconnu « dangereux »**

· **l'élève « non éligible » à la subvention d'IDF Mobilités : domicilié à moins de 3km**

Inscriptions à la carte Scol'R

2 possibilités : Ne cumulez pas l'inscription en ligne et la demande imprimée

- Inscription en ligne sur le site d'Ile-de-France Mobilités
- Demande imprimée: téléchargez en ligne le formulaire en pdf ou disponible également à l'accueil du SIRE, renseignez-le et déposez-le dans la boite aux lettres (Maison de la petite enfance : 27 rue de la Brèche 78680 EPONE

  !! N'adressez aucun règlement et n'effectuez aucun règlement en ligne : l'avis de sommes à payer vous parviendra directement par la Trésorerie de Mantes-la-Jolie

La carte vous sera adressée par voie postale avant la rentrée quelque-soit le mode d'inscription.

Facturation et règlement

Les factures sont éditées fin octobre pour règlement auprès de la Trésorerie de Mantes-la-Jolie à réception de l'avis

de sommes à payer.

Horaires de transport

Ils sont modifiés pour 2026/2027 et téléchargeables ci-dessous (documents joints)

Tarification 2026/2027

A noter :

Pour la rentrée 2026/2027, le Conseil Départemental des Yvelines a décidé le maintien de sa participation financière au transport scolaire à hauteur de 62.00 €.

· Le tarif est conditionné par la distance à plus ou moins de 3kms de l'arrêt fréquenté / établissement scolaire

· L'arrêt fréquenté est déterminé par la distance la plus proche de l'adresse de résidence de la famille.

Pass'Junior
élèves de moins de 11 ans au 31/12/2026

Arrêts	Tarif IDF Mobilités	Subvention Conseil départemental	Participation SIRÉ	Tarif usagers
Tout arrêt	25.20	0.00 €	0,00 €	25.20 €

Carte Scol'R
élèves extra-SIRÉ

Arrêts	Tarif IDF Mobilités	Subvention Conseil départemental	Participation SIRÉ	Tarif usagers
Tout arrêt	354.78 €	62.00 €	0,00 €	292.78 €

Carte Scol'R
élèves d'Epône et Mézières-sur-Seine
A des fins de simplification administrative, l'aide au transport scolaire de 60€, qui jusqu'ici était à demander auprès des communes, est dorénavant déduite directement du tarif usagers.

Arrêts	Distance	Tarif IDF Mobilités	Subvention Conseil Départemental	Participation SIRÉ	Tarif usagers
Canada	4.0km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Bois de l'Aulne	3.5km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
La Fontaine Lubin	3.0km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Elisabethville – Place Mal. Juin	3.5km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
La Villeneuve	3.0km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Elisabethville – Bout du Monde (circuit piéton dangereux)	2.5km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Chauffour (circuit piéton dangereux)	2.5km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Les Liserettes (circuit piéton dangereux)	2.5km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Velannes – Le Fourneau (circuit piéton dangereux)	2.0km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Velannes – Moulin à Vent (circuit piéton dangereux)	2.0km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Les Biches (circuit piéton dangereux)	1.2km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Saint Martin (circuit piéton dangereux)	0.7km	354.78 €	62.00 €	60,00 €	232.78 €
Gare SNCF	1.6km	1014.65 €	62.00 €	584.17 €	368.48 €
Les Ligneux	1.6km	1014.65 €	62.00 €	584.17 €	368.48 €
Libération	1.9km	1014.65 €	62.00 €	584.17 €	368.48 €
Place Grimblot	2.5km	1014.65 €	62.00 €	584.17 €	368.48 €

Tarif dégressif pour les fratries : 1er enfant : Plein tarif /2ème enfant : 60 % du tarif applicable à l'élève / 3ème enfant et plus : 40 % du tarif du tarif applicable à (aux) l'élève(s)

Frais de duplicata de carte : à partir du 2ème duplicata pour un même usager : 20.00€

Toute demande d'inscription vaut acceptation des conditions générales d'utilisation, des tarifs et des modalités de règlement.

Toute inscription sera facturée pour l'année complète quelque-soit la date d'inscription (arrivée en cours d'année) ou en cas de non utilisation du service (départ de l'élève en cours d'année) Pas de prorata possible.

En l'absence d'annulation demandée au plus tard le 15/10/2026, le coût de l'abonnement est dû.

Infos pratiques
Nouveauté 2026/2027 :

L'aide au transport scolaire d'un montant de 60€, qui jusqu'ici était à demander auprès des communes, est dorénavant déduite directement du tarif usagers.

Documents
formulaire-inscription-2026-2027.pdf
horaires-speciaux-des-1er-et-2-septembre-2026.pdf
horaires-a-partir-du-03-septembre-2026.pdf

Liens utiles
Plus d'infos SIRE
Sécurité aux abords du collège Benjamin Franklin, la ville d’Epône agit !